



Séparation, vente immobilière

Par **dam33**, le **24/04/2012 à 17:45**

Bonjour,

J'ai fait bâtir il y a 4 ans, avec mon ex compagne, nous sommes tous les deux sur le crédit et elle est co-emprunteur. nous sommes tous les deux propriétaires du même bien, une maison. Nous y avons emménagé en juin 2008 et les mensualités du crédit ce sont faites sur mon compte, en décembre 2008 elle est partie de la maison me laissant tout à ma charge et elle n'a jamais donné 1 centimes.

Aujourd'hui, je souhaiterais vendre, je voulais savoir où sont ses droits sur ce bien étant donné que j'ai toujours tout payer seul.

Je vous remercie d'avance des conseils que vous voudrez bien me donner.